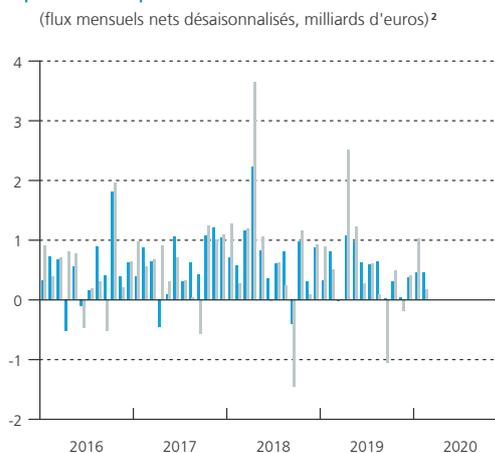


Liens: [observatoire du crédit](#)

### Crédits accordés aux sociétés non financières par les banques résidentes



Source: BNB (schéma A).



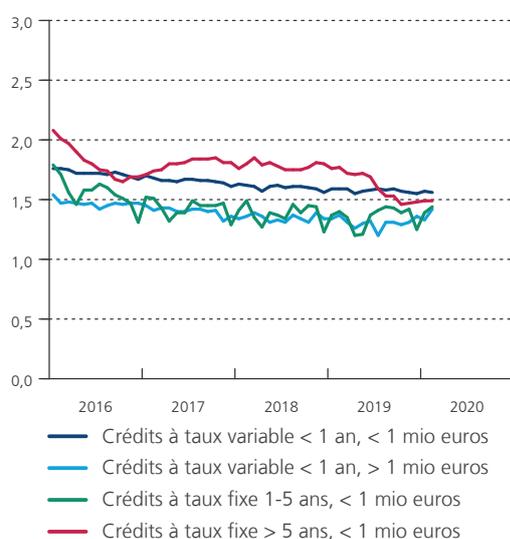
Source: BNB (schéma A).

#### Février 2020<sup>3</sup>

Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières est resté relativement stable en février, ressortant à 3,9 % contre 4,2 % le mois précédent. Si le taux de croissance annuelle des crédits d'une durée d'un à cinq ans a augmenté à 5,2 %, contre 2,8 % le mois précédent, ceux des prêts d'une durée de moins d'un an et des emprunts à long terme se sont inscrits en léger recul, passant respectivement de 0,6 % en janvier à 0,3 % en février et de 6,1 à 5,2 %. Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en février a été supérieur à celui des remboursements, de 0,5 milliard d'euros.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises s'est quelque peu relevée en février, pointant à 1,47 % (contre 1,44 % en janvier). Le taux sur les crédits à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) de plus d'un million d'euros a repris 9 points de base, passant à 1,42 %, et celui sur les emprunts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) a grimpé à 1,44 % (+5 points de base). En revanche, le taux sur les crédits à court terme de moins d'un million d'euros a perdu 1 point de base, s'affichant à 1,56 %, tandis que celui sur les prêts à long terme (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans) est resté inchangé, à 1,49 %.

#### Taux d'intérêt sur les nouveaux crédits (pourcentages)



Source: BNB (enquête MIR).

#### Taux moyen pondéré<sup>3</sup> (pourcentages)



Source: BNB (enquête MIR et schéma A).

<sup>1</sup> Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois sur l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.  
<sup>2</sup> Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés, dont est retranchée la valeur des remboursements.  
<sup>3</sup> L'effet de la crise sanitaire n'est pas encore visible dans les chiffres de février.  
<sup>4</sup> Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.